

ARRÊTÉ DE COMPOSITION DU JURY - JUIN 2024

N° DES-BTSCRSA-2024-06-015

Fixant la composition des jurys de délibération du brevet de technicien supérieur spécialité
Conception et réalisation de systèmes automatiques session 2024

Le directeur du service interacadémique des examens et concours,

Vu les articles D. 222-4 et suivants du code de l'éducation portant création du Service interacadémique des examens et concours des Académies de Paris, Créteil et Versailles et définissant les attributions de son directeur ;

Vu les articles D. 643-1 et suivants du code de l'éducation relatifs au règlement général du brevet de technicien supérieur ;

Vu l'arrêté du 23 juin 2011 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Conception et réalisation de systèmes automatiques ;

ARRÊTE :

Article 1 : Sont nommés président et membres du jury pour la délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Conception et réalisation de systèmes automatiques :

Président : Monsieur Eric DEPUSSAY, IA-IPR

Enseignant-chercheur : Monsieur Quentin GLORIEUX

Enseignants : Mesdames Aurélie AIDAN, Selma EL KURDI, Maud MERCIECCA, Daniela SCARPETE et Messieurs Brahim BEHAR, Cédric BLIVET, Patrice GARRIGUES, Fabrice JIMENEZ FERREROS, Bernard LAGOUTTE, Sylvain MENTION, Zaven MERAYAN, Eric MONTIER, Paul PELLISSIER, Marc POTIER, Nicolas VANDENBROUCK, Louis VEZIEN, Bertrand VIEILLE, Aziz ZAITAR

Professionnels : Madame Nadine BOUQUIN et Messieurs Christophe ANIER, Christophe AUGIER, Gérard BELHOMME, Laurent BOURSIER, Gabriel CLAIR, Gilles DARNE, Yannick DUBOST, Adrien GENARD, Jacky GUILBERT, Yael HURTAUD, Stéphane JOUANNIQUE, Claude LEPAGE, Patrice MAGNE, Laurent MARISSAEL, Jean-Jacques MASSON, Mathieu OLLIVIER, Eddy PELLETIER.

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 14 juin 2024


Frédéric MULLER